

Bulletin officiel n°30 du 26 août 2010

Enseignements primaire et secondaire

Enseignement d'exploration

« Langues et cultures de l'Antiquité »

NOR : MENE1017902N

note de service n° 2010-101 du 12-07-2010

MEN - DGESCO A1-4

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux proviseurs ; aux professeurs

Enjeux et perspectives

Dans le cadre de la réforme du lycée, en cohérence d'autre part avec le renouvellement de l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité au collège (B.O.EN n° 31 du 27 août 2009) et dans les programmes de l'enseignement optionnel du lycée (B.O.EN n° 32 du 13 septembre 2007), l'enjeu est d'amener les lycéens de seconde à s'initier à des langues et des cultures qui ne sont pas réservées à des spécialistes, et à acquérir, quel que soit leur projet d'orientation, les fondements linguistiques et culturels de la culture française et des cultures européennes.

Comme les autres enseignements d'exploration, ce nouvel enseignement vise à développer la curiosité des élèves. Il ne constitue pas un pré-requis pour s'engager dans telle ou telle série ou pour choisir tel enseignement spécifique en première mais aide à construire progressivement un ensemble de savoirs, de méthodes et de compétences constitutifs d'une culture générale nécessaire à la réussite des études secondaires et post-secondaires.

L'enseignement d'exploration vise à conduire les élèves sur la piste des principaux fondements du monde dans lequel ils vivent :

- Sciences humaines, sciences politiques, professions culturelles, droit, lettres, langues, philosophie, histoire, ces voies supposent des bases communes : on s'initiera donc à l'exploration de textes fondateurs qui ont nourri et ne cessent de nourrir la pensée, la création artistique, la vie politique et sociale, et cela dans une perspective résolument européenne.
- Grâce à des allers et retours avec les mondes grec et romain, l'élève découvre les repères indispensables pour mettre en perspective les représentations du monde qui lui sont proposées quotidiennement dans une société de la communication.
- Il est ainsi appelé à explorer les notions essentielles d'« héritage », de « transmission », en étudiant l'homme romain ou l'homme grec.
- Il explore donc les divers usages de l'Antique que l'on peut faire aujourd'hui, et que l'on a pu faire dans notre histoire et celle des pays européens.

Cet enseignement d'exploration, qui ressortit naturellement au champ des lettres, suppose la prise en compte d'une approche fortement interdisciplinaire. C'est en effet un espace de convergences disciplinaires qui met en synergie avec les littératures grecque et latine non seulement l'histoire, la philosophie, mais encore les sciences et les nouvelles technologies ; une attention toute particulière est portée aux langues, française, mais aussi européennes que les élèves étudient au lycée.

Organisation

L'enseignement d'exploration des langues et cultures de l'Antiquité s'adresse à tous les élèves de seconde, quel que soit leur projet d'étude secondaire et post-secondaire. Il ne suppose donc aucun pré-requis. Il s'adresse à la fois à des « explorateurs », éventuellement latinistes ou hellénistes au collège, et à des élèves venant en grands débutants.

Cet enseignement d'exploration s'adresse aussi aux élèves qui souhaiteraient « débiter » l'étude de la langue

grecque ou latine en seconde, avec le projet de la poursuivre jusqu'en terminale. Dans ce cas, pour leur permettre d'acquérir un niveau de langue suffisant pour une poursuite en classe de première, ils feront l'objet, autant que de besoin, d'un accompagnement personnalisé, qui peut prendre des formes souples et variées.

Mise en œuvre

Cet enseignement est un espace de liberté intellectuelle : l'élève est mis en activité pour des recherches, des enquêtes, des productions personnelles ou collectives, une exploration des ressources patrimoniales locales, etc.

L'enseignement privilégie aussi toutes les activités propres à développer des compétences exigibles pour les études ultérieures, quel que soit le projet d'orientation : créativité, autonomie, prise de responsabilité, recherche documentaire, prise de parole, etc.

On cherche en particulier à élargir des compétences linguistiques et langagières en français et en langues vivantes étrangères : on fait découvrir les ponts entre les langues grecque et latine d'une part et les langues européennes d'autre part. À cette fin, on met en œuvre des démarches de comparaison et de mise en perspective des langues : esquissées au collège, ces démarches trouveront dans cet enseignement leur pleine pertinence.

Cet enseignement d'exploration s'appuie sur des pratiques innovantes. On cherche à développer la capacité à mettre en œuvre les technologies numériques en s'appuyant sur les pratiques déjà développées dans l'enseignement des langues anciennes.

Cet enseignement d'exploration fait l'objet d'évaluations, nécessaires pour permettre aux élèves de prendre conscience des compétences acquises et des progrès accomplis dans les domaines explorés. Elles prennent des formes variées et innovantes.

L'enseignement d'exploration « Langues et cultures de l'Antiquité » met l'accent sur six thèmes : choisis dans les programmes de langues et cultures de l'Antiquité pour le lycée (B.O.EN 32 du 13 septembre 2007), ils sont en effet plus particulièrement ajustés aux enjeux de cet enseignement d'exploration, en raison de l'ouverture culturelle qu'ils constituent pour des élèves issus du collège et des compétences linguistiques qu'ils permettent de développer.

Le monde romain - Mare nostrum :

- Rome et la Gaule
- Rome et l'Afrique du Nord

Figures héroïques et historiques :

- Héraklès
- Alexandre
- César

La rhétorique : l'orateur et la puissance de la parole :

- Apprentissage de la rhétorique
- Parole et liberté

Formes romanesques grecques

Interrogations philosophiques :

- Choix de vie et construction de soi

Interrogations scientifiques :

- Médecine

Dans la continuité des programmes de langues et cultures de l'Antiquité du collège (B.O.EN n° 31, 27 août 2009) et en application des programmes de langues et cultures de l'Antiquité du lycée (B.O.EN n° 32, 13 septembre 2007), l'enseignement d'exploration privilégie cinq domaines d'exploration des systèmes linguistiques grec et latin, que le professeur croisera autant que de besoin.

- Prononciation et écriture du grec et du latin
- Cohérences du système flexionnel grec et latin
- Cohérences du système verbal grec et latin
- Cohérences du système syntaxique grec et latin
- Cohérences du système lexical grec et latin

L'enseignement d'exploration privilégie une approche synthétique de la langue comme système, en mettant délibérément l'accent sur les invariants dans les déclinaisons, les conjugaisons, la syntaxe, le lexique.

À travers une connaissance minimale de mécanismes linguistiques différents, les élèves opèrent un retour sur leur propre langue et sur les langues européennes qu'ils étudient au lycée. L'enseignement d'exploration en seconde est ainsi pour eux l'occasion de s'engager dans une autre approche de la langue française et des

langues vivantes étrangères : qu'il s'agisse du lexique ou de la grammaire, les principales caractéristiques de notre langue, des langues romanes, voire d'autres langues indo-européennes, s'éclairent en effet par leur mise en perspective avec celles des langues de l'Antiquité.

L'étude du système linguistique des langues latine et grecque, langues flexionnelles, place de plus les élèves devant des problèmes complexes, dont la résolution aide à l'acquisition de compétences fondamentales et d'attitudes intellectuelles, transférables dans de nombreux autres contextes (analyse, mise en perspective, induction, déduction, etc.).

N.B. : On trouvera sur le site internet du ministère [Eduscol](#) des documents pédagogiques présentant méthodes, démarches et supports.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement,
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Michel Blanquer